BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO

Société Anonyme Monégasque au capital de 12.960.000 euros Siège social: 15/17, avenue d'Ostende - Monaco

Etats financiers au 31/12/2009 BILAN

(en milliers d'euros)

ACTIF	2009	2008
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.	3 577	4 031
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 639 380	2 781 625
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	355 854	317 307
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE		
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE		
PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	398	387
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	143	143
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT		
LOCATION SIMPLE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	209	215
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 040	666
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE		
ACTIONS PROPRES		
AUTRES ACTIFS	6 753	3 948
COMPTES DE REGULARISATION	4 635	24 220
TOTAL DE L'ACTIF	2 011 989	3 132 542
PASSIF	2009	2008
BANQUES CENTRALES, C.C.P.		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	502 790	1 325 146
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 403 935	1 701 296
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	8 508	4 251
COMPTES DE REGULARISATION	10 048	27 236
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 237	3 112
DETTES SUBORDONNEES	2 021	0
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)		
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	78 450	71 501
CAPITAL SOUSCRIT	12 960	12 960
PRIMES D'EMISSION	20 160	20 160
RESERVES	18 947	18 731
ECART DE REEVALUATION		
PROVISIONS REGLEMENTEES ET SUBVENTIONS		
D'INVESTISSEMENT		
REPORT A NOUVEAU (+/-)	19 433	5 743
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	6 950	13 907
TOTAL DU PASSIF	2 011 989	3 132 542
TOTAL DU BILAN:	2.011.988.804,88	
BENEFICE DE L'EXERCICE :	6.949.330,01	

Vendredi 25 julii 2010 JOORNAL DE MONACO		1301
HORS BILAN (en milliers d'euros)		
(en inners d'euros)	2009	2008
ENGAGEMENTS DONNES	2005	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	98 553	92 334
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	60 433	82 962
ENGAGEMENTS SUR TITRES		
ENGAGEMENTS RECUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	10 872	18 200
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	3 873	4 322
ENGAGEMENTS SUR TITRES		
COMPTE DE RESULTAT		
(en milliers d'euros)		
	2009	2008
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	92 074	160 531
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	-76 928	-144 217
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES		
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES		
PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE		
CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE		
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	6	30
COMMISSIONS (PRODUITS)	16 672	16 695
COMMISSIONS (CHARGES)	-508	-568
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES		
DE NEGOCIATION	1 761	1 469
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES		
DE PLACEMENTS ET ASSIMILES		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	1
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 196	-1 291
PRODUIT NET BANCAIRE	31 881	32 650
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-18 772	-18 581
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-311	-326
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	12 798	13 743
COUT DU RISQUE	-2 727	88
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 071	13 831
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	10 071	13 831
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 121	76
IMPOT SUR LES BENEFICES		

6 950

13 907

DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES...

RESULTAT NET

NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2009

1) PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées. (règlements 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002).

Le règlement CRB 97/02 relatif au contrôle interne a été pris en compte.

En date du 11/12/2009, BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO a absorbé la société de droit monégasque FORTIS BANQUE MONACO par transmission universelle de patrimoines. Conformément à l'autorisation délivrée le 18/08/2009 par la Direction des Services Fiscaux, ladite opération se trouve placée dans le cadre du régime spécial visé par l'article 11.2 de l'Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

2) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et aux taux suivants :

• Logiciel	1 an
Matériel informatique	3 ans
• Frais d'établissement	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Aménagements et installations	10 ans
• Immeubles	25 ans

2.3 Créances douteuses

Les créances impayées ou non autorisées sont contrôlées au cas par cas et déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions établies par le règlement CRC 2000.03.

Les provisions sont constituées individuellement et viennent en déduction des créances douteuses. Les intérêts sur ces dernières qui sont inscrits au compte de résultats sont intégralement provisionnés.

2.4 Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.5 Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/09 à 2.450 K€.

Décomposition ci-dessous :

En milliers d'euros	
Indemnités de Fin de Carrière	2 153
Primes de Médailles du Travail	297
Total	2 450

2.6 Fiscalité

La banque a dégagé un chiffre d'affaires sur Monaco supérieur à 75%. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle demeure hors du champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Dans le cadre de l'opération d'absorption de Fortis Banque Monaco par transmission universelle de patrimoines, BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO est en cours de discussion avec la Direction des Services Fiscaux pour proroger, à l'exercice 2010, l'autorisation qui avait été obtenue le 18/08/2009 pour le seul exercice 2009, de transférer les déficits fiscaux non déduits de la société absorbée. Ces déficits fiscaux, qui s'élèvent à 8.859.706,51 euros, seraient alors déductibles des bénéfices que BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO réalisera à compter de 2010, étant donné que l'opération de fusion, et notamment la refonte des circuits de trésorerie qui a accompagné cette dernière, vont conduire l'entité fusionnée à réaliser un chiffre d'affaires provenant, à concurrence de 25% au moins, de services utilisés en dehors du territoire monégasque, et donc à entrer dans le champ de l'application de l'impôt sur les bénéfices.

3) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1 Caisse, banques centrales et C.C.P.

A compter du 16 janvier 2008, conformément à l'avis aux établissements de crédit n° 2005-01 autorisant la constitution de réserves obligatoires par un intermédiaire, BNP PARIBAS SA (France), désormais centralisateur des Réserves Obligatoires des différentes entités du groupe, assure la constitution des avoirs de réserves de BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO qui ne détient donc plus de compte en direct auprès de la Banque de France.

3.2 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (en Milliers d'euros)	Durée < 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	Durée > 5 ans	Créances et dettes rattachées	Total
- Créances sur les établissements de crédits et banques centrales	1 420 022	210 550	0	0	8 808	1 639 380
- Créances sur la clientèle	127 477	52 749	90 073	84 291	1 264	355 854
- Dettes envers les établissements de crédits	407 337	34 564	23 307	33 581	4 001	502 790
- Comptes créditeurs de la clientèle	1 262 669	140 063	0	0	1 203	1 403 935

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe BNP Paribas et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation.

Rubriques (milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises				
		liées FRANCE	liées Etranger	ayant un lien de participation		
Créances sur les établissements de crédits	1 639 380	1 377 691	27 108	223 662		
Dettes envers les établissements de crédits	502 790	40 405	211 512	247 302		

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour créances douteuses a été constituée pour un montant de 1.043 K€.

3.3 Les immobilisations

1384

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2009, selon le tableau ci-dessous :

Type d'immobilisations	Montant brut début exercice 2009	Acquisition 2009	Cessions 2009	reclasse- ment 2009	Migration Fortis 2009	Montant brut fin période 2009
Immobilisations incorporelles						
- Droit au bail	40					40
- Fonds de commerce	229					229
- Frais d'établissement	831					831
- Logiciels	369	131				500
- Certificat fonds de garantie	0					0
Sous-total	1 469	131	0	0	0	1 600
Immobilisations corporelles						
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	1 946	175			511	2 632
- Immobilisation hors exploitation	2					2
- Tableaux & œuvres d'arts	21					21
- Immobilisations exploitation	26					26
Sous-total	1 995	175	0	0	511	2 681
Total immobilisation	3 464	306	0	0	511	4 281

Type d'immobilisations	Amortis- sement début exercice 2009	Dotation 2009	Reprise 2009	Sortie 2009	Migration Fortis 2009	Amortis- sements cumulés au 31/12/09
Immobilisations incorporelles						
- Fonds de commerce	229					229
- Frais d'établissement	725	51				776
- Logiciels	300	86				386
Sous-total	1 254	137	0	0	0	1 391
Immobilisations corporelles						
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	1 309	172			138	1 619
- Immobilisation hors exploitation	2					2
- Immobilisations exploitation	18	2				20
- Provision p/dépréciation imm. hors exploit	0					0
- Provision p/dépréciation imm. aménag. & instal.	0					0
Sous-total	1 329	174	0	0	138	1 641
Total immobilisation	2 583	311	0	0	138	3 032

Type d'immobilisations	Valeur brute au 31/12/2009	Amortissement au 31/12/2009	Valeur résiduelle au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles			
-Droit au bail	40		40
-Fonds de commerce	229	229	0
-Frais d'établissement	831	776	55
-Logiciels	500	386	114
Sous-total	1 600	1 391	209
Immobilisations corporelles			
-Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 632	1 619	1 013
-Immobilisation hors exploitation	2	2	0
-Tableaux & œuvres d'art	21		21
-Immobilisations exploitation	26	20	6
-Provision pour dépréciation imm. hors exploit		0	0
-Provision pour dépréciation imm. aménag. & instal.		0	0
Sous-total	2 681	1 641	1 040
Total immobilisation	4 281	3 032	1 249

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la Banque.

Conformément aux nouvelles recommandations de la Commission Bancaire, les certificats d'association du fonds de garantie des dépôts sont classés en « Autres titres détenus à long terme ». Par principe de cohérence, les produits

liés à ces certificats sont présentés en « Revenus des titres à revenu variable ».

3.5 Provisions et reprises pour risques et charges.

3.4 Participations et autres titres détenus à long terme.

1. Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/09 à 2.450 K€.

La décomposition de cette dernière est renseignée au point 2.5 Engagements sociaux

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Migration Fortis	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/09
31/12/08	Prov. S/ engagements sociaux	2 232	232		14	2 450
	TOTAUX	2 232	232	0	14	2 450

2. Litiges

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/09
31/12/08	Provision constituée	880	2 931	24	3 787
	TOTAUX	880	2 931	24	3 787

3.6 Les Fonds Propres

Le capital social de la Banque se compose de 72.000 actions de 180 euros chacune.

- Capital social = 12.960 K€
- Prime d'émission liée au capital = 20.160 K€

Les fonds propres de la Banque au sens de la réglementation bancaire sont, à l'issue de cet exercice et avant intégration des résultats, de 73.331 K€.

Conformément aux statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2009 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2009	Affectation résultat 2009	Distribution dividendes 2009	Montants après affectation 2009
Réserve légale	1 296			1 296
Réserve facultative	17 651			17 651
Report à nouveau	19 433	6 950	-26 383	0

3.7 Intérêts courus à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2009 (en milliers d'euros)

Postes	Mon	Total	
	Euros		
ACTIF			
Caisse, Banque centrales et CCP			0
Créances sur les Etablissements de Crédits	4 510	4 298	8 808
Créances sur la clientèle	1 144	120	1 264
Total inclus dans les postes de l'actif	5 654	4 418	10 072
PASSIF			
Dettes envers les Etablissements de Crédit	556	3 445	4 001
Comptes créditeurs de la clientèle	951	252	1 203
Total inclus dans les postes du passif	1 507	3 697	5 204

3.8 Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
-Comptes d'encaissements	25	58
-Résultats de change hors bilan	0	
-Comptes d'ajustement sur devises	3 042	3 009
-Charges constatées d'avance	186	
-Produits constatés d'avance		0
-Produits divers à recevoir	1 367	
-Charges à payer - personnel		4 657
-Charges à payer - tiers		2 208
-Charges à étaler sur plusieurs exercices (AVISO)	0	
-Comptes de régularisation divers	15	116
Total comptes de régularisation	4 635	10 048
-Débiteurs divers	847	
-Créditeurs divers		2 547
-Instruments conditionnels achetés/vendus	383	383
-Comptes de réglements sur opérations titres	5 523	5 578
-Comptes de stocks et emplois divers	0	
Total autres	6 753	8 508

3.9 Contre valeur en euros de l'actif et du passif en devises

Contre valeur en milliers d'euros				
Total à l'Actif	710 175			
Total au Passif	710 173			

4) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS BILAN

4.1 Contrats de Change non dénoués au 31.12.2009 (en milliers d'euros).

HORS BILAN	EUROS		DEVISES		TOTAL	
HORS BILAN	Résident	Non-résident	Résident	Non-résident	IOIAL	
Opérations de change à terme						
Euros à recevoir contre devises à livrer	33 986	16 141	34 057	15 469	99 653	
Devises à recevoir contre euros à livrer	35 813	14 154	35 458	13 928	99 353	
Devises à recevoir contre devises à livrer			12 504	14 547	27 051	
Devises à livrer contre devises à recevoir			12 456	14 585	27 041	

Les opérations reprises dans le tableau ci avant et donc ouvertes en date de clôture, ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la Banque.

4.2 Engagements donnés

1388

60.433 K€: engagements de garantie d'ordre de la clientèle (dont 551 K euros engagements douteux)

98.072 K€ : engagements de financement en faveur de la clientèle

481 K€ : engagements de financement en faveur d'établissements de crédit

4.3 Engagements reçus

10.872 K€ : Engagement de financement reçus d'établissements de crédit

3.873 K€ : Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit

5) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation des Commissions pour l'exercice 2009 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Autres prestations de services financiers	508	13 587
Autres opérations diverses de la clientèle		3 085
Total commissions	508	16 672

Les produits sont perçus de la clientèle ; en ce qui concerne les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès de différents intermédiaires financiers, établissements de crédits ou autres.

5.2 Frais de personnel

La répartition des frais de personnel se traduit comme suit au titre de l'exercice 2009 (en milliers d'euros) :

	2009
- Salaires et traitements	8 789
- Charges de retraîte	1 076
- Autres charges sociales	1 758
- Intéressement / Participation / Aug. de capital	524
Total	12 147

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été calculée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31.12.2009. La variation du montant de la provision a été portée en charges, en salaires et traitements, au compte de résultat.

5.3 Coût du risque

Ce poste, figurant pour un montant de -2.727 K€, correspond au Net de provisions sur créances douteuses et litiges sur opérations avec la clientèle.

5.4 Charges et Produits exceptionnels

Ce poste figure pour un montant net de Résultat exceptionnel de -3.121 K€.

Détail ci-dessous :

Des charges exceptionnelles ont été constatées pour -3.131 K€ :

- 3.091 K€ concernent la dépréciation du mali technique de confusion résultant de la transmission universelle de patrimoine de Fortis Banque Monaco, cette opération ayant un intérêt économique au niveau du Groupe BNP Paribas essentiellement.
 - 20 K€ concernent des erreurs sur titres,
 - 20 K€ concernent des indemnisations litiges.

Des produits exceptionnels ont été constatés pour 10 K€:

• 10 K€ divers.

6) AUTRES INFORMATIONS

6.1 L'effectif était de **130** personnes au 31 décembre 2009.

6.2 Rappel des résultats de la Banque depuis sa transformation en société anonyme monégasque (en milliers d'euros) :

La Banque a pris sa nouvelle activité bancaire et non plus de société de crédit seulement, au 1er janvier 1997 :

Les résultats	de	1997	étaient	de	1	708	K€
Les résultats	de	1998	étaient	de	1	418	K€
Les résultats	de	1999	étaient	de	2	072	K€
Les résultats	de	2000	étaient	de	6	942	K€
Les résultats	de	2001	étaient	de	4	118	K€
Les résultats	de	2002	étaient	de	4	118	K€
Les résultats	de	2003	étaient	de		-11	K€

Les résultats	de	2004	étaient	de	6	308	K€
Les résultats	de	2005	étaient	de	-35	452	K€
Les résultats	de	2006	étaient	de	11	858	K€
Les résultats	de	2007	étaient	de	23	040	K€
Les résultats	de	2008	étaient	de	13	907	K€
Les résultats	de	2009	sont de	<u>,</u>	6	950	K€

6.3 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (en milliers d'euros) :

Bénéfice de l'exercice :	6 950 K€
Report à nouveau :	19 433 K€
Montant à affecter	<u>26 383 K€</u>
<u>Comme suit</u> :	
Réserve légale :	0 K€
Réserve falcutative :	0 K€
Report à nouveau :	0 K€
Dividendes:	26 383 K€

6.4 Fonds de garantie des dépôts

Compte tenu des dispositions prévues par la loi n° 99.532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Dépôts.

Pour l'exercice 2009, la cotisation relative au mécanisme de garantie Espèces est de :

• 72 K€ (dont 72 K€ en débiteurs divers).

Les montants n'incluent pas la contribution de Fortis Banque Monaco.

6.5 Fonds de garantie des cautions

En application du règlement n° 2000-06 qui renvoie aux dispositions du règlement n° 99-06 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Cautions.

Pour l'exercice 2009, elle a été amenée à cotiser :

• 4 K€ (dont 1.4 K€ en charges et 2.6 K€ en débiteurs divers).

Les montants n'incluent pas la contribution de Fortis Banque Monaco.

6.6 Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la Commission bancaire.

Au 31 décembre 2009 :

Le <u>ratio de liquidité</u> par rapport aux exigibilités à 1 mois s'élevait à 273% pour une obligation minimale fixée à 100%.

Remarque : depuis le 01/01/2008, BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO n'est plus soumise, sur base individuelle, à la surveillance de la solvabilité. La surveillance de la filiale s'exerce désormais sur une base consolidée au niveau de BNP Paribas SA.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice social clos le 31 décembre 2009

Messieurs les Actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 Janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 Mai 2009 pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

Des états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société en date du 30 Mars 2010, ont fait l'objet de notre part d'un premier rapport en date du 3 Mai 2010, dans lequel nous avons certifié les comptes sans réserve.

Suite à notre communication du 20 Mai 2010, relative à un évènement survenu postérieurement à l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration et à l'émission de notre rapport initial, les comptes annuels ont été modifiés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mai 2010. Les produits à recevoir ont été réduits de 1.391.000 Euros et une charge d'égal montant constatée, le résultat de l'exercice passe ainsi de 8.340.330,01 à 6.949.330,01 €, les capitaux propres de 79.841.001,82 € à 78.450.001,82 € et le total du bilan de 2.013.379.804,88 € à 2.011.988.804,88 €

La 4^{ème} résolution de l'Assemblée Générale ci-dessus a changé l'affectation du résultat.

Nous sommes de ce fait conduits à émettre un nouveau rapport qui se substitue à notre premier rapport du 3 Mai 2010.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur les états financiers modifiés comme ci-dessus, a été accomplie en faisant application des normes professionnelles habituelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2009, le bilan au 31 Décembre 2009, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent. Nous avons procédé à la vérification des divers éléments constituant l'actif et le passif de la Société ainsi que des règles auxquelles il a été fait recours tant pour leur valorisation que pour la discrimination des charges et produits inscrits dans le comptes de pertes et profits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats modifiés et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 Décembre 2009, le compte de résultat de l'exercice 2009 et l'annexe cijoints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 Décembre 2009, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Les informations sur les comptes contenues dans le rapport du Conseil d'Administration appellent les remarques figurant dans notre communication précitée à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 20 Mai 2010.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre Société.

Monaco, le 20 Mai 2010.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude TOMATIS

Claude PALMERO